



15ème législature

Question N° : 45391	De Mme Barbara Bessot Ballot (La République en Marche - Haute-Saône)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Amélioration du service sur la ligne Paris-Mulhouse	Analyse > Amélioration du service sur la ligne Paris-Mulhouse.
Question publiée au JO le : 26/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Barbara Bessot Ballot alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les dysfonctionnements observés sur la « ligne 4 » Paris Est - Mulhouse, desservant les villes de Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Troyes, Vendevre-sur-Barse, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Culmont-Chalindrey, Vesoul, Lure, Belfort et Altkirch. Pour les territoires ruraux, l'accès à un réseau de grandes lignes efficace est vecteur d'intégration - et donc de dynamisme - dont les effets bénéfiques sur le tissu économique sont indéniables. Alors que 2021 était l'année européenne du train, c'est conscient de ces enjeux d'équité territoriale que le Gouvernement a investi massivement dans les mobilités d'avenir et l'inclusion des territoires, fléchissant notamment 4,7 milliards d'euros vers le plan de soutien au secteur ferroviaire dans le cadre du plan de relance. C'est à l'aune de ces améliorations que doivent s'apprécier les difficultés rencontrées par les usagers de la ligne Paris Est - Mulhouse : en effet, ceux-ci signalent des manques de matériel réguliers qui conduisent à des suppressions de trains et à une suroccupation chronique (malgré un trafic érodé au profit de la LGV Est), ainsi que des retards fréquents au point d'être quotidiens comme cela a notamment été le cas lors de la semaine du 14 février 2022, qui a vu un train par jour, voire plusieurs, retardé de plus de 30 minutes. De plus, à l'heure où réduire la consommation énergétique et la part des transports dans les émissions carbonées est un impératif, ces dysfonctionnements pousseraient les voyageurs à se rabattre sur d'autres modes de transports plus énergivores, alors que la ligne est précisément en cours d'électrification sur son tronçon Paris-Troyes. Plus largement, se pose la question de la gestion de cette ligne TER sur un modèle interrégional, qui ne permet pas un pilotage national pourtant indispensable pour un territoire comme la Haute-Saône (notamment dans la mesure où il permettrait la réservation de places), dont c'est l'unique ligne ferroviaire desservant la moitié ouest ainsi que la seule reliant directement le département à Paris. Il notamment été soulevé que cette ligne joue à la fois un rôle trafic de grande banlieue parisienne et celui du désenclavement de territoires ruraux, une dualité entre précision et rapidité qui participe de son inadéquation avec les besoins divers des usagers. Aussi, elle l'interroge sur la stratégie du Gouvernement pour assurer la qualité du service proposé sur cette ligne afin qu'elle demeure un atout pour l'attractivité des territoires ruraux qu'elle dessert.